



ROUMANIE

CONTEXTE ET GOUVERNANCE

CONTEXTE

La Roumanie est parmi les pays européens les plus touchés par la précarité énergétique. Le pays doit relever de **grands défis** pour améliorer l'efficacité énergétique des logements et des systèmes d'énergie associés, tout en s'attaquant aux inégalités de revenus au sein de la population.

La [loi 123/2012](#) pour l'électricité et le gaz définit un « **client vulnérable** » comme :

« Un client final appartenant à une catégorie de ménages qui, pour des raisons d'âge, de santé ou de revenu, sont menacés d'exclusion sociale et, pour prévenir ce risque, bénéficient de mesures de protection sociale, y compris financières. »

La protection des clients vulnérables fait l'objet de deux arrêtés : un pour l'électricité (64/2014) et un pour le gaz (29/2016), avec des critères plus détaillés. La loi 123/2012 oblige aussi le gouvernement roumain à élaborer un plan national d'action sur la précarité énergétique. La législation sur les clients vulnérables vise à développer des programmes d'isolation thermique des bâtiments dans les communautés touchées par la précarité énergétique.

La **Roumanie n'a pas de définition officielle de la précarité énergétique**. La [loi 196/2016](#) sur le revenu minimum d'inclusion stipule que : « La précarité énergétique est définie comme l'impossibilité pour un ménage vulnérable de satisfaire ses besoins énergétiques minimaux pour le chauffage optimal du logement pendant la saison froide ». Mais il y a peu de chances que cette loi entre en vigueur.

La **réduction de la précarité énergétique** est un objectif inclus dans plusieurs documents stratégiques, dont le [Plan National Energie Climat](#) (PNEC, 2020) et la proposition de Stratégie énergétique. Cette proposition vise à réduire le nombre de citoyens vivant en précarité énergétique, via l'amélioration des mécanismes de protection sociale et la mise en œuvre de programmes d'efficacité énergétique. Elle vise aussi à réduire le nombre de ménages n'ayant pas accès à des sources d'énergie alternatives. La proposition répond au besoin d'améliorer de manière rentable et durable les systèmes thermiques dans les zones rurales.

Jusqu'à présent, la précarité énergétique a surtout été abordée par un soutien financier aux ménages à faibles revenus. Selon la [Stratégie nationale 2015-2020 pour l'inclusion sociale et la réduction de la pauvreté](#) et son [Plan d'action stratégique pour 2015-2020](#), les politiques visant directement à réduire la pauvreté et à renforcer l'inclusion sociale opèrent dans plusieurs domaines : assistance sociale et droits à la sécurité sociale, précarité énergétique, emploi, éducation, santé, intégration sociale et services sociaux. De plus, l'un des principaux objectifs de la [proposition de Stratégie énergétique roumaine 2020-2030 avec perspective 2050](#) est la « protection des clients vulnérables et la réduction de la précarité énergétique », en pointant que garantir des prix abordables est « l'un des principaux défis du système énergétique et une responsabilité stratégique ».

La principale législation sur l'**efficacité énergétique** en Roumanie est la [loi 121/2014](#) sur l'efficacité énergétique, complétée par la loi 160/2016, qui transpose la Directive sur l'efficacité énergétique (2012/27/UE). L'objectif principal de cette loi est d'établir un cadre législatif cohérent pour soutenir l'efficacité énergétique et atteindre les objectifs nationaux associés.

ACTEURS ET DISPOSITIFS

Le [Ministère de l'énergie](#) collabore avec le [Ministère du travail et de la protection sociale](#), qui est chargé de préparer le Plan d'action national sur la précarité énergétique. Le [Ministère du développement, des travaux publics et de l'administration](#) est chargé des programmes de rénovation des bâtiments. L'[Autorité roumaine de régulation de l'énergie](#) (ANRE) approuve les prix et les tarifs de l'énergie et assure la protection des clients vulnérables. Les **entreprises de l'énergie** jouent un rôle important dans la fourniture d'électricité en tant que bien public. Les fournisseurs d'énergie établissent des canaux informels avec leurs clients pour augmenter les taux de paiement.

Les recherches du CSD sur la précarité énergétique en Roumanie

Le [Centre pour l'étude de la démocratie](#) (CSD) est un groupe de réflexion fondé en 2006 par la Faculté de sciences politiques de l'Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca.

En 2017, il a mené un **projet de recherche** soutenu par la société ENEL sur la précarité énergétique et les clients vulnérables en Roumanie. Ce projet visait à :

- Clarifier les concepts de précarité énergétique et clients vulnérables, dans toutes leurs dimensions.
- Analyser les cadres législatifs dans les Etats-membres de l'UE, pour identifier les définitions de précarité énergétique, les principaux acteurs institutionnels et les types de politiques contre la précarité énergétique.
- Evaluer la précarité énergétique et analyser l'efficacité des politiques visant à la réduire en Roumanie.
- Faire des recommandations pour améliorer les moyens de lutte contre la précarité énergétique en Roumanie.

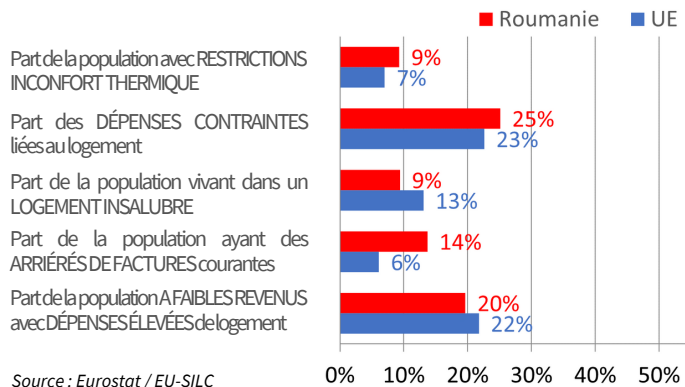
Ce projet a produit deux rapports ([CSD 2017](#); Murafa et al, 2017). Ce qui a permis des développements ultérieurs, dont le [projet EnPower](#) (2019-2021) (voir en page 4), de nouvelles recherches avec un rapport sur [précarité énergétique et bâtiments](#), et plusieurs notes de synthèse (par ex., [précarité énergétique en zone urbaine](#), [liens entre marché du logement et précarité énergétique](#), [opportunités de financement pour agir](#)).

STATISTIQUES



- Population: **19,4 millions** (2019)
- Revenu équivalent médian : **3 855 € / an** (en prix courants, 2019)
- Nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté : **4,6 millions** (24%) (2019)
- Climat : principalement **continental** (5 zones climatiques de méditerranéenne à subarctique)
- Dépense annuelle moyenne en « électricité, gaz et autres combustibles » par habitant (consommations liées au logement) : **270 € / an** (en prix courants, 2019)

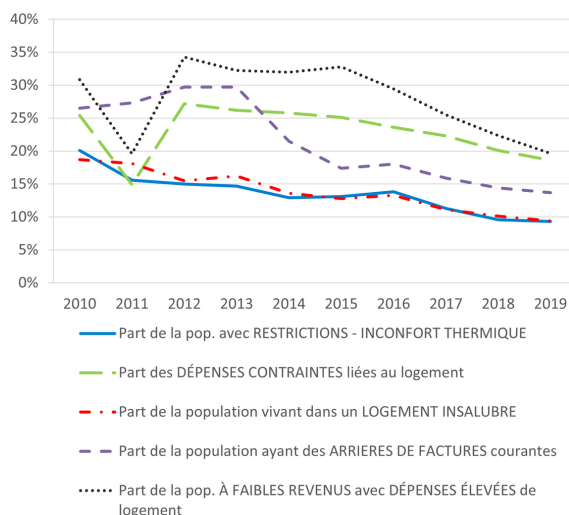
COMPARAISON À LA MOYENNE EUROPÉENNE EN 2019



La Roumanie présente une situation mitigée par rapport à la moyenne de l'UE. Pour de nombreux indicateurs, son niveau est proche du niveau européen. Les différences les plus importantes concernent la part de personnes vivant dans des logements insalubres (9%, mieux que les 13% de l'UE), et la part de la population ayant des arriérés de factures de charges (14%, beaucoup plus élevée que les 6% de l'UE).

Les logements roumains ont une consommation d'énergie spécifique 45% plus élevée que la moyenne de l'UE (en 2018, [ODYSSEE](#)), notamment du fait de besoins élevés en chauffage (climat froid). Avec un revenu médian bien inférieur à celui de l'UE et la hausse des prix de l'énergie, cela peut expliquer la part plus élevée pour les arriérés de factures.

TENDANCES 2010-2019



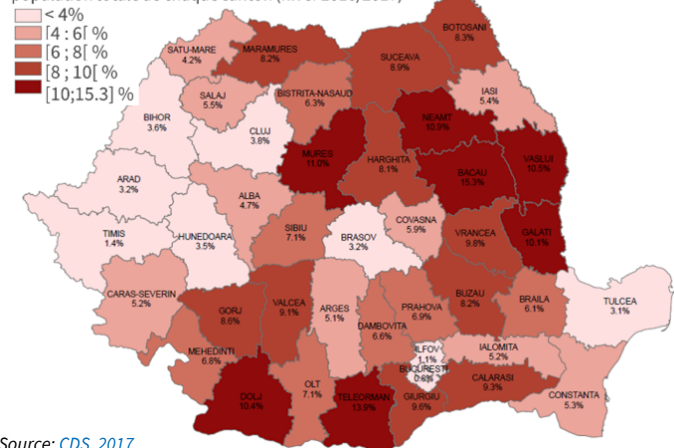
La Roumanie a connu une amélioration significative des indicateurs liés à la précarité énergétique, et se rapproche des niveaux de l'UE, malgré l'augmentation de la part des ménages en risque de pauvreté sur 2010-2019 (+2,2 points). La Roumanie a mené un effort concerté pour améliorer et rénover les logements avec des programmes partiellement financés par l'UE, ce qui peut avoir contribué à la réduction de la précarité énergétique ([EPOV 2020](#)).

La part de la population avec des arriérés de factures a été divisée par deux depuis 2010, montrant l'importance des politiques d'aides financières pour les ménages vulnérables, et les efforts des fournisseurs d'énergie dans ce domaine.

Les progrès sont plus faibles pour les ménages les plus pauvres : la part de ménages avec des dépenses élevées de logement a baissé de 2,5%/an sur 2010-2019 pour les plus pauvres (1er quintile), contre une baisse de 12 à 23%/an pour les autres catégories de revenus.

DONNÉES NATIONALES

Part des bénéficiaires de l'aide au chauffage dans la population totale de chaque canton (hiver 2016/2017)



Une étude de 2017 du Centre pour l'étude de la démocratie ([CSD, 2017](#)) a montré les **disparités locales**, en termes de revenus ou de niveaux de pauvreté, et aussi en termes d'**accès à l'aide au chauffage**. Ils ont constaté un décalage entre les cantons avec une forte pauvreté et les cantons où la proportion de bénéficiaires de l'aide est la plus élevée.

L'accès effectif à l'aide au chauffage peut dépendre de l'efficacité du service local d'aide sociale et du fait que la municipalité et leurs services sociaux jouent un rôle actif dans l'identification et le conseil des ménages éligibles. La **complexité des règles** pourrait en effet créer une **barrière administrative** décourageant les ménages les plus vulnérables.

L'étude pointe aussi les divergences entre les données fournies par les différentes institutions, ce qui rend difficile l'évaluation de l'ampleur réelle de la précarité énergétique en Roumanie.

POLITIQUES NATIONALES

POLITIQUES D'AIDES À L'ÉNERGIE, D'AIDES À LA PIERRE ET AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

	DISPOSITIF	CIBLE (RÉSULTATS)	Autres informations
Aides à l'énergie	Aide au chauffage (depuis 2011 ; aide directe aux ménages vulnérables).	Aides pour différentes énergies (chauffage urbain, gaz, combustibles solides, ou chauffage électrique) pour les ménages ne pouvant pas payer des dépenses de chauffage permettant une température adéquate, et dont le revenu se situe dans des limites fixées par la loi. Les demandes sont gérées par les services sociaux municipaux , avec des disparités locales dans l'accès réel à l'aide (cf. CSD, 2017). L'aide est versée en une fois pour la saison froide : en 2021 de 2 à 100 euros, en fonction du type d'énergie et du niveau de revenu (montant augmenté par rapport aux années précédentes). Budget annuel de 30 millions d'euros. A partir de 2022 , l'aide sera complétée par un supplément mensuel énergie (de 2 à 10 euros/mois, selon le type d'énergie), et qui devrait concerner 400 000 personnes (23 millions d'euros prévus pour 2022).	Financée par l'Etat (Ministère du travail et de la protection sociale) et les budgets locaux. Versée aux ménages par l'Agence nationale des paiements et de l'inspection sociale (pour les énergies de réseaux) et par les municipalités (pour le bois, le charbon et le fioul).
	Tarif social pour l'électricité (2006-2018).	Les fournisseurs d'électricité devaient accorder aux clients le tarif social, sur demande, si leur revenu moyen par personne était inférieur au salaire minimum national. 11 % des ménages bénéficiaient de ce tarif en 2016. C'était un tarif progressif : très bas pour les premiers 2 kWh par jour (0,04€ / kWh), puis 0,09€ / kWh pour le kWh suivant par jour, et au-delà un prix élevé de 0,18€ / kWh (valeurs 2017 ; tarif résidentiel moyen de 0,07€ / kWh). Le tarif social était critiqué, car les clients n'étaient pas bien informés quand ils dépassaient les seuils. Il a été arrêté en juillet 2018 , du fait du processus de libéralisation du marché de l'électricité.	Le tarif social a été remplacé par un « contrat de service universel », critiqué pour être plus élevé que les conditions du marché.
Aides à la pierre & économies d'énergie	Rénovation thermique des logements collectifs (depuis 2009).	Subventions pour les associations de copropriétaires pour la rénovation de logements collectifs d'avant 2005, avec l'objectif de réduire leurs consommations théoriques de chauffage à moins de 100 kWh/m²/an . Les actions éligibles incluent l'isolation du bâtiment, l'amélioration des systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire (systèmes ENR inclus). Depuis 2019, la subvention couvre 60 % des coûts de rénovation (financée par le budget de l'État et les fonds de cohésion de l'UE). Les autorités locales peuvent compléter le financement, jusqu'à 30%, avec des prêts ou subventions, et avec des conditions pouvant dépendre de critères sociaux.	Gérées par le Ministère du développement, des travaux publics et de l'administration. Un audit énergétique est exigé pour définir le projet de rénovation.

La législation pour les clients vulnérables assure une continuité de fourniture d'électricité pour les équipements médicaux. Sur 2010-2016, un dispositif apportait une [garantie de l'État et un taux d'intérêt bonifié](#) pour les prêts bancaires pour la rénovation thermique, pour aider les associations de copropriétaires à financer les contributions de tous les copropriétaires.

INITIATIVES COMPLÉMENTAIRES

TYPE D'INITIATIVE	EXEMPLE(S)
Programme régional opérationnel (2014-2020)	<i>Rénovation thermique des logements collectifs dans le cadre d'un programme plus large d'efficacité énergétique pour les bâtiments publics et résidentiels et l'éclairage public.</i>
Programme d'amélioration des réseaux de chaleur et de conversion aux ENR (2014-2020)	<i>150 millions d'euros de fonds européens pour l'amélioration et la conversion des réseaux de chaleur. Ce qui peut aider à rendre les prix du chauffage urbain plus abordable et stable.</i>

Zoom sur: programme 'Première Lumière'

Le Parlement roumain a proposé le programme Première lumière en 2021, pour être cofinancé par des fonds européens dans un programme opérationnel sur 2021-2027. Ce programme prévoit un **bon d'achat** de 7 000 lei (environ 1 475 €) pour les **ménages à faible revenu pas encore raccordés au réseau électrique** et identifiés par les autorités locales.

Ce bon peut être utilisé pour l'achat d'un **système ENR** (par ex., panneaux solaires, petit hydroélectrique ou éolien) ou pour les frais de **connexion au réseau** quand cela est faisable et moins coûteux. Les participants seront aussi informés des autres mesures en place contre la précarité énergétique.

Le Ministère de l'énergie estimait que 50 000 ménages seraient sans électricité, dont près de 7 000 vivant dans des maisons isolées et loin du réseau électrique.

OPÉRATIONS EXEMPLAIRES

EnPower - Réduire les émissions de GES et la précarité énergétique en Roumanie (recherche ; 2019-2021)

Financé par l'initiative européenne pour le climat (EUKI) du Ministère allemand chargé de l'environnement, collaboration entre l'Université Babeş-Bolyai, Adelphi et la municipalité de Cluj-Napoca.



Objectif : Élaborer des solutions de lutte contre la précarité énergétique **adaptées aux politiques locales**, par une recherche axée sur les liens entre la précarité énergétique et la réduction des émissions de GES.

Approche : **Revue et intégration des données disponibles** pour identifier les ménages en risque de précarité énergétique et leurs potentiels d'économies d'énergie.

Enquête auprès de 826 ménages pour étudier leurs **comportements, valeurs et attitudes** liés à la consommation et aux services énergétiques, en fonction de variables sociodémographiques et économiques.

Une [carte interactive en ligne](#) permet de sensibiliser les acteurs publics et privés à la précarité énergétique. C'est un **outil d'information** pour le **ciblage** des projets et des politiques de réduction de la précarité énergétique.

Résultats : Les [résultats](#) ont été présentés au gouvernement local de Cluj-Napoca et utilisés pour former les parties prenantes lors de plusieurs [ateliers](#).

Les résultats montrent que la précarité énergétique n'est pas concentrée dans certaines zones, mais **présente partout**.

Les résultats incluent des recommandations pour **résoudre les problèmes de données au niveau local** pour évaluer la précarité énergétique et cibler les actions pour la réduire.

Améliorer l'efficacité énergétique pour les ménages et communautés à bas revenus en Roumanie (2011-2016)

Projet principalement financé par l'État roumain (Ministère du développement, des travaux publics et de l'administration), avec l'assistance technique du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds pour l'environnement mondial.



Objectif : Réduire la précarité énergétique en s'attaquant aux barrières à l'efficacité énergétique chez les ménages et communautés les plus pauvres.

Approche : Définir des **cahiers des charges techniques**, développer un marché pour les **produits et matériaux locaux** pour l'isolation des bâtiments, et **renforcer les capacités** de mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique dans les régions les plus pauvres.

Résultats : **826 professionnels formés. Deux matériaux locaux** pouvant être produits localement par des communautés pauvres ont été identifiés et promus.

La documentation technique et les **projets de démonstration** de rénovation de logements collectifs ont contribué à l'**amélioration des programmes ultérieurs** de rénovation. Ils ont montré que la rénovation peut être un moyen rentable de lutter contre la précarité énergétique.

Le projet a inscrit les questions de précarité énergétique à l'**agenda politique** et a facilité le dialogue entre diverses institutions publiques. Il incluait aussi des **activités d'information et de sensibilisation**, dont la création de 50 centres d'information sur l'efficacité énergétique dans 28 cantons.

Programmes d'efficacité énergétique pour réduire la précarité énergétique, de CEZ Vânzare, dans le cadre du projet européen SocialWatt (financé par le programme Horizon 2020, 2019-2022)

CEZ Vânzare est un fournisseur d'électricité créé après la réorganisation de l'ancien monopole historique Electrica, avec plus d'1,3 millions de clients.



CEZ VÂNZARE



SOCIALWATT

Objectif : SocialWatt apporte une aide technique à 8 **entreprises de l'énergie** dans 8 pays pour développer et déployer des dispositifs innovants de lutte contre la précarité énergétique. En Roumanie, CEZ Vânzare vise à aider 24 000 ménages en précarité énergétique, dans les 5 plus grandes villes dont les 2 plus pauvres (Craiova and Drobeta-Turnu Severin).

Approche : Après une **analyse du contexte** de la précarité énergétique dans le pays, l'[analyste SocialWatt](#) aide à **identifier** les ménages en précarité énergétique. La deuxième étape définit des **programmes adaptés aux conditions nationales** ([Plan SocialWatt](#)). La troisième étape assure le **suivi des résultats** de ces programmes ([SocialWatt Check](#)).

Résultats : CEZ Vânzare a préparé quatre plans, avec un budget de 191 000 € sur 2020-2021 pour les actions ciblées sur les ménages en précarité énergétique :

Coup de main : concours organisés avec une ONG, offrant aux communautés une subvention pour financer les meilleures solutions de lutte contre la précarité énergétique, ciblant les régions aux niveaux de précarité énergétique les plus élevés.

Maison intelligente : thermostats proposés à 2 000 ménages (dont 350 en précarité énergétique) qui remboursent le coût avec des mensualités sans taux d'intérêt.

Rénover sa maison : ampoules LED distribuées gratuitement à 11 000 ménages en précarité énergétique.

Information et communication : campagnes d'information et d'éducation pour les enfants et les ménages, personnalisées pour chaque classe d'âge, pour promouvoir des comportements économes en énergie.

Sources d'information (voir aussi l'annexe documentation)

- [Ministère du Travail et de la Protection Sociale](#)
- [Plan National Energie Climat de la Roumanie](#)
- [Centre pour l'étude de la démocratie](#)
- Sinea et al. (2021). [Energy poverty in buildings in Romania](#).
- Vornicu (2021). [Addressing energy poverty through construction and renovation](#).